



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Azerbaïdjan

Question écrite n° 85793

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la question inquiétante des profanations des cimetières arméniens dans la province azérie du Nakhitchevan. En effet, Djougha et son grand cimetière ont vu de très nombreux khatchkars (pierres tombales funéraires ou commémoratives) détruits et rasés et leurs débris évacués, semble-t-il par des soldats azéris. Ces actes inadmissibles ne sont malheureusement pas les premiers. Ces exactions ne sont pas seulement des profanations anti-arméniennes, mais sont aussi, sous cette forme, des actions négationnistes. Ces actes de vandalisme prouvent aussi le mépris des « autorités azéries » pour des mouvements d'art, appartenant non seulement à la tradition culturelle arménienne mais aussi au trésor culturel de l'humanité. Cette violence contre la mémoire heurte le cœur et l'esprit de notre démocratie française, dont le Parlement unanime a adopté les lois qui traduisaient la volonté d'écarter l'oubli de l'Histoire, pour construire l'avenir de notre nation sur des bases claires et assurées. La France devrait donc manifester son émoi et sa réprobation alors que les khatchkars du Nakhitchevan sont menacés d'une destruction progressive, mais inexorable. Il lui demande donc les initiatives qu'il compte prendre pour indiquer à l'Azerbaïdjan qu'il convient à la communauté internationale de s'opposer à ces exactions.

## Texte de la réponse

Les déprédations concernant le site de Djoulfa, en Azerbaïdjan, ont fait l'objet d'une résolution du Parlement européen, le 16 février dernier, par laquelle le Parlement européen a invité l'Azerbaïdjan à accueillir une mission internationale d'enquête sur la situation des lieux de mémoire arméniens situés sur son territoire. La France, qui est attachée à la préservation du patrimoine culturel mondial, ne peut qu'encourager l'organisation d'une telle mission, qui permettrait non seulement de constater sur place l'état de ces sites, mais également d'envisager les conditions de leur préservation et de leur mise en valeur. Cette région est l'héritière de traditions culturelles riches de leur diversité. Cette diversité doit, à nos yeux, être préservée dans un souci de respect de l'autre. À l'heure où les négociations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur le conflit du Haut-Karabagh connaissent de nouveaux développements, il importe de s'abstenir de tout geste de haine ou d'intolérance.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85793

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2006, page 1407

**Réponse publiée le** : 11 avril 2006, page 3866